

HAUTE PERFORMANCE

Programme de formation professionnelle inter-entreprises



Eric HUBLER a débuté sa carrière aux Etats-Unis et exercé pendant plus de 15 ans des fonctions de direction d'entreprise et de management, avec des résultats exceptionnels. Sa pratique des arts martiaux depuis plus de 30 ans inspire largement ses méthodes et son approche de l'excellence.

STRASBOURG Préparation : 27 - 28 novembre 2008
Consolidation : 12 - 13 février 2009

PARIS Préparation : 22 - 23 janvier 2009
Consolidation : 10 - 11 mars 2009

www.altamira-developpement.com



Madame, Monsieur,

*Quels sont les fondements essentiels de la performance qui défie les limites et s'inscrit dans la durée, tant sur le plan individuel que collectif ?
C'est ce que nous vous invitons à découvrir au cours de notre nouveau programme résidentiel en deux étapes de deux jours chacune.
Une expérience unique qui accélérera votre réussite...*

OBJECTIF DU PROGRAMME

Développer ses compétences comportementales pour renforcer son énergie positive, son engagement et ses performances dans les différents domaines de sa vie professionnelle et personnelle. A l'issue du programme, chaque participant aura notamment clarifié ses objectifs essentiels et découvert les comportements et méthodes permettant de les atteindre avec le maximum d'efficacité, de satisfaction et d'équilibre.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeants, managers -responsables d'une équipe, d'un service, d'un projet...-, professions libérales.

METHODE PEDAGOGIQUE

L'appropriation des principes abordés dans ce programme est réalisée en deux étapes (1. préparation, 2. consolidation) à travers des repères théoriques, des exercices pratiques, des séances de réflexion, de débriefing et des mises en situation à partir de cas réels vécus par les participants. Des parallèles avec les valeurs et attitudes essentielles dans la pratique de l'Aïkido sont également utilisés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Bien se connaître et identifier ses objectifs essentiels

- . Connaître ses forces, lacunes, croyances, valeurs et motivations : entrer en contact avec son vrai potentiel
- . Formuler ses objectifs essentiels de façon claire, positive et stimulante, en lien avec ses valeurs profondes
- . Comment réussir dans la durée et repousser ses limites personnelles : formule "SAIA" et notion de mission

Renforcer son énergie positive, son engagement personnel et son efficacité en tant que responsable

- . Bien utiliser son énergie pour augmenter ses performances : fondamentaux d'une bonne hygiène de vie et d'une attitude centrée
- . Développer son optimisme et sa concentration pour agir efficacement dans le présent : règles d'or
- . Adopter les méthodes d'excellence : l'art de maîtriser le temps, l'espace et l'information et d'agir sur l'essentiel

Construire des relations harmonieuses et renforcer son influence sur des bases saines et solides

- . Les vertus extraordinaires du respect et de la bienveillance : champs d'application
- . Les six secrets de la communication "flexible" pour des relations hautement satisfaisantes
- . L'art d'anticiper et de résoudre efficacement les conflits en s'inspirant des principes de l'Aïkido

PRIX PAR PERSONNE

2.895,00 euros HT (3.462,42 euros TTC) comprenant formation, supports, restauration et hébergement (deux nuits intermédiaires).

ALTAMIRA Développement - 36 rue Boecklin 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 41 91 08 - Fax 03 88 41 90 94 - Email : altamira.developpement@wanadoo.fr
Sarl au capital de 10 000 euros - SIRET 483 576 559 00015 - n° agrément formateur 42 67 03650 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

A détacher et nous retourner par courrier à ALTAMIRA Développement - 36, rue Boecklin 67000 Strasbourg ou par fax au 03.88.41.90.94

Bulletin d'inscription au programme "HAUTE PERFORMANCE"

Strasbourg : 27-28 novembre 2008 - 12-13 février 2009 - Paris : 22-23 janvier 2009 - 10-11 mars 2009 - Prix : 3.462,42 euros TTC (voir conditions générales d'inscription)

Ville choisie : _____

Participant : M./ Mme / Mlle : Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Tél. : _____ Email : _____

Votre entreprise : Raison sociale : _____ Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Cachet de l'entreprise et signature du Responsable Formation : _____

Nom et prénom du Responsable Formation : _____

Email : _____ Tél. : _____

Passez-vous par un OPCA ? _____ Si oui, lequel ? _____

Fait à : _____ Le : _____

HAUTE PERFORMANCE

Programme de formation professionnelle

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1. Prix par personne

Se reporter au tarif indiqué dans le programme de la formation. Le prix comprend la formation elle-même, les supports, la restauration (petits déjeuners, déjeuners et dîners, hors compléments éventuels pris à titre personnel), l'hébergement dans le lieu réservé (deux nuits intermédiaires). Les autres frais personnels restent à la charge du participant.

2. Documents contractuels - Règlement - Lieux et horaires

A réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé par le bénéficiaire, ALTAMIRA Développement adresse à ce dernier une convention de formation en deux exemplaires originaux ainsi qu'une facture correspondant au prix total de la formation.

Afin que son inscription soit confirmée, le bénéficiaire doit ensuite retourner à ALTAMIRA Développement, impérativement avant le début du stage, un exemplaire de la convention dûment complété et signé, ainsi que son règlement du montant TTC tel qu'indiqué sur le programme de la formation concernée et sans déduction d'escompte. Le règlement en question peut être effectué soit par chèque bancaire à l'ordre de ALTAMIRA Développement, soit par virement bancaire sur le compte suivant :

CCM Strasbourg St-Jean - Banque 10278 - Guichet 01001 - Compte 00020290801 - Clé 32 (Code IBAN FR76 1027 8010 0100 0202 9080 132).

Quelques jours avant le début du stage, ALTAMIRA Développement envoie au participant, avec copie au Responsable Formation, un courriel lui indiquant le lieu exact du stage ainsi que les horaires.

Pendant la formation, ALTAMIRA Développement fait signer une feuille d'émargement aux participants et leur remet une attestation de présence en fin de cursus.

3. Cas de prise en charge par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

En cas de règlement direct par un OPCA, qui doit au préalable confirmer son accord de prise en charge et en faire part à ALTAMIRA Développement, il appartient au bénéficiaire de s'assurer du paiement effectif complet à ALTAMIRA Développement par l'organisme concerné. Dans le cas où le paiement ne serait pas effectué pour l'une ou l'autre raison, le bénéficiaire devrait alors se substituer à l'OPCA et procéder lui-même au règlement. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, le solde sera facturé directement au bénéficiaire par ALTAMIRA Développement.

4. Annulations et reports

Toute demande d'annulation d'une inscription par le bénéficiaire doit impérativement être notifiée par écrit à ALTAMIRA Développement. Si cette dernière lui parvient au plus tard 15 jours avant le début du stage, l'inscription sera alors remboursée au bénéficiaire. Dans le cas contraire ou si le participant ne se présente pas au stage ou n'y participe que partiellement, le règlement effectué restera acquis intégralement à ALTAMIRA Développement à titre de dédit, étant précisé que le montant en question n'est pas imputable sur la contribution obligatoire de formation.

Un participant inscrit peut le cas échéant se faire remplacer par une autre personne de l'entreprise bénéficiaire pour le même stage et les mêmes dates, sous réserve d'une confirmation écrite préalable à ALTAMIRA Développement des coordonnées du remplaçant en question. Un participant peut le cas échéant demander, avec confirmation écrite, le report de son inscription à une session ultérieure à celle à laquelle il est inscrit; néanmoins, si cette demande est faite moins de 15 jours avant le début du stage, un dédit correspondant à 30% du montant de l'inscription sera facturé au bénéficiaire (montant également non imputable sur la contribution obligatoire de formation). ALTAMIRA Développement se réserve en outre le droit d'ajourner une session, sans que des indemnités puissent lui être réclamées à ce titre, au cas où le nombre de participants inscrits serait jugé insuffisant, ou pour des raisons valables empêchant de manière irrésistible le formateur d'animer la formation (maladie, accident...). ALTAMIRA Développement s'engage alors à en informer les participants le plus rapidement possible et leur proposera le cas échéant d'autres dates en remplacement (à défaut, la formation sera remboursée intégralement au bénéficiaire).